

infoSAGE

Lettre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux - 2013



Succédant à Rolande BRECY à la présidence de la Commission Locale de l'Eau (CLE) depuis juillet 2012, je profite de cette lettre pour saluer son dévouement et sa persévérance dans l'émergence de cette démarche concertée.

Impliqué au sein de la CLE depuis son origine en 2005, je compte poursuivre son travail dans un esprit de partage et de compréhension mutuelle entre les usagers de l'eau.

D'ici février 2014 nous devons définir la stratégie d'action à partir de scénario.

Pour cela, deux réflexions s'engagent : la rédaction du scénario tendanciel dont l'objectif est de dessiner l'évolution de la ressource en eau et la rédaction de scénarios alternatifs qui devront définir des solutions aux problématiques identifiées.

Le travail à réaliser est donc stratégique et déterminant pour l'avenir de notre territoire. L'ensemble des acteurs - élus, usagers et services de l'État - auront à faire des choix sur les grandes orientations de gestion de notre ressource.

Pour accélérer la mise en oeuvre du projet et apporter un regard extérieur aux enjeux du territoire, la CLE a confié une mission d'accompagnement au prestataire spécialisé SCE.

Philippe RIPOUTEAU,
Président du SAGE Douve-Taute



www.parc-cotentin-bessin.fr

Elaboration du SAGE

En 2012, la CLE a adopté les enjeux et objectifs suivants, base de réflexion pour élaborer les scénarios :

Enjeux SAGE	Objectifs
<i>La qualité de l'eau</i>	1 Atteindre le bon état ; 2 Conserver sur l'ensemble du littoral une qualité des eaux compatibles avec les usages littoraux : conchyliculture, baignade, pêche à pied ; 3 Garantir une ressource en eau potable de qualité.
<i>La qualité des milieux aquatiques</i>	4 Préserver l'ensemble des prairies humides et des tourbières du territoire du SAGE, ainsi que leur faune typique associée ; 5 Préserver les milieux naturels littoraux, et leur faune et flore associées, dans le respect de leur dynamique d'évolution ; 6 Atteindre le bon état et restaurer les fonctionnalités des cours d'eau et des zones humides associées.
<i>La satisfaction des usages liés à la ressource en eau et aux milieux aquatiques</i>	7 Évaluer les ressources disponibles et exploitables, fixer les modalités de prélèvement afin de satisfaire les besoins des particuliers et des professionnels tout en préservant la qualité, la fonctionnalité et les usages des milieux ; 8 Maintenir sur les basses vallées et les marais arrière littoraux une agriculture viable et des pratiques agricoles extensives de fauche et de pâturage ; 9 Maintenir et/ou concilier l'ensemble des usages de la zone humide.
<i>Inondations</i>	10 Définir une stratégie vis à vis du trait de côte.

L'État des lieux et les objectifs adoptés par la CLE serviront de base pour élaborer les scénarios :

Le scénario tendanciel est une projection des conséquences sur 10 ans du mode de gestion actuel de la ressource en eau. Quelques exemples des thématiques à aborder : l'eau potable disponible actuellement sera-elle compatible avec l'évolution des besoins (particuliers et professionnels) ? La qualité de l'eau (superficielle, souterraine et littorale) sera t-elle satisfaisante d'un point de vue réglementaire ? Quels seront les effets de la réforme de la PAC sur les systèmes d'exploitations agricoles ? L'entretien des cours d'eau de marais est-il cohérent avec le maintien d'une agriculture viable et d'une zone humide fonctionnelle ?...

Les scénarios alternatifs proposeront différents outils et méthodes pour répondre aux problématiques identifiées dans le scénario tendanciel. Les orientations retenues et adoptées par l'ensemble des membres de la CLE constitueront la stratégie du SAGE.

Dépôt légal : juin 2011 - Édition semestrielle

Tirage : 2300 ex. - ISSN papier : 2118-710X

Directeur de publication : Rolande BRÉCY

© P n r des Marais du Cotentin et du Bessin

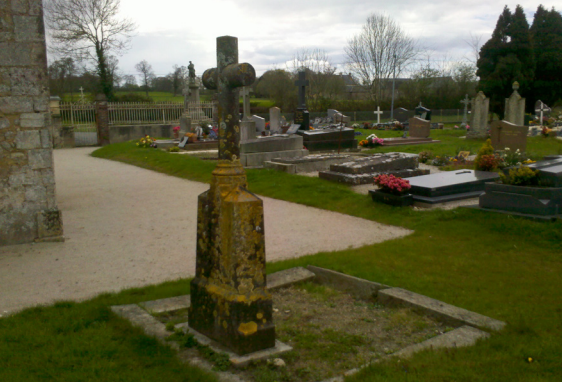
Crédits photo : ©AESN ; SAGE ; FDAAPPMA 50 ; Pnr des Marais du Cotentin et du Bessin.

Extraits issus de fichiers IGN BD CARTO® - © IGN - 2011

Autorisation n° 43-11017 - reproduction interdite

Imprimé sur du papier certifié PEFC avec des encres végétales par Handi Print Groupe Lecaux - Tourlaville

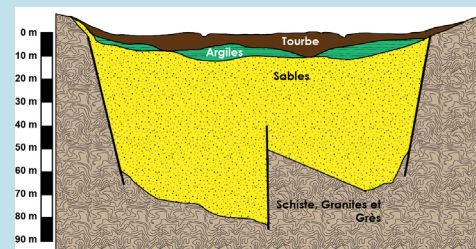




ÉTUDE SUR LES INTERACTIONS EAU SOUTERRAINE/MARAIS

Les marais tourbeux du Cotentin et du Bessin reposent sur une semelle d'argiles et d'imposants stocks de sables déposés par la mer il y a plus de 10000 ans.

Ces marais constituent un espace très convoité où la faune et la flore, comme les usages humains, dépendent de la qualité et de la présence d'eau. Les interactions entre ces zones humides, les rivières et l'eau



souterraines exploitées pour l'alimentation en eau potable sont complexes et mal connues. Afin de mieux en comprendre le fonctionnement, le Parc des Marais sollicite depuis 2002 les compétences scientifiques de l'Université de Rennes. Ces dix années d'études apportent des résultats sur le fonctionnement de ces écosystèmes : l'eau souterraine contrôle l'eau des marais, le maintien de la tourbe nécessite l'immersion annuelle des marais, l'oxygénation de la tourbe entraîne sa minéralisation et des cas d'affaissement... Ces recherches abordent également les principaux facteurs de dégradation de la tourbe dans certaines zones de marais : la baisse du niveau des cours d'eau depuis les années 50, le changement climatique, le pompage des eaux souterraines et l'exploitation de la tourbière de Baupré. Pour approfondir ce sujet, un livret pédagogique présente les principes et les conclusions majeures de ces recherches. Il est disponible sur le site internet du Parc des marais.

Pour approfondir ce sujet, un livret pédagogique présente les principes et les conclusions majeures de ces recherches. Il est disponible sur le site internet du Parc des marais.

Charte d'entretien des espaces publics :

Traitez mieux Face aux problèmes de pollution de la ressource en eau liés à l'utilisation de produits phytosanitaires, la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Basse-Normandie (FREDON) accompagne les communes vers une gestion raisonnée de leurs espaces publics : conseil pour des produits et du matériel adaptés, étalonnage du matériel, bacs de récupération des fonds de cuves, initiation à des méthodes alternatives, aménagement de voirie...

Cette charte volontaire comporte 3 niveaux (*Traitez Mieux, Moins, Sans produit chimique*), sans obligation à s'engager au niveau 3.

L'Agence de l'eau Seine-Normandie aide à hauteur de 50 % les communes qui s'engagent au niveau 1. Pour les communes du Parc des Marais, un programme FEDER complète le financement à 100 % mais seulement jusqu'en décembre 2013.

Contact : Laurence MORIN
(FREDON 02.31.46.96.51)
ou Jonathan THIERY-COLLET
(Parc des Marais 02.33.71.61.90).



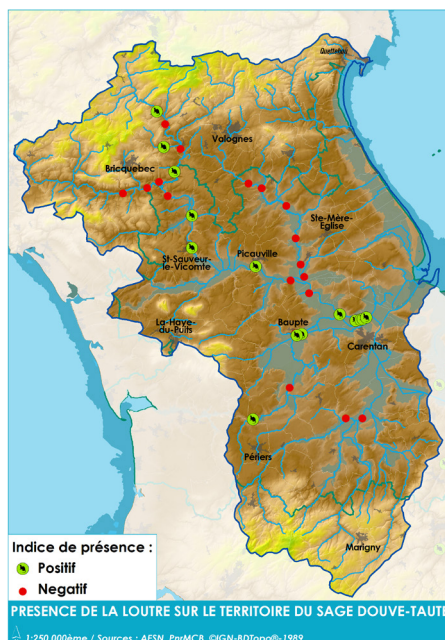
LES ÉTAPES DU SAGE

2013 : rédaction des scénarios tendanciel et alternatifs ;

2014 : choix de la stratégie et rédaction des documents constitutifs (PAGD et règlement) ;

2015 : Procédure d'enquête publique et validation définitive.

Pour en savoir + :
Jonathan THIÉRY-COLLET
Animateur du SAGE
Douve-Taute
Tél: 02 33 71 61 93



Indice de présence :
● Positif
● Négatif

PRÉSENCE DE LA LOUTRE SUR LE TERRITOIRE DU SAGE DOUVE-TAUTE

1:250 000ème / Sources : AESN, PnRMC8, ©IGN-BDTopo®-1989

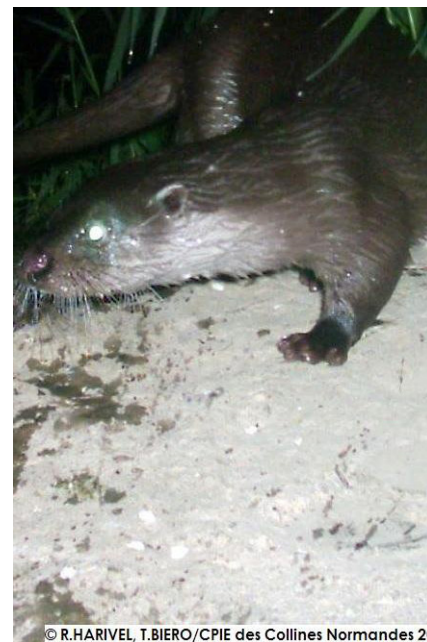
La Loutre d'Europe (Lutra lutra) était très présente en France au début du siècle dernier. Plusieurs causes expliquent sa disparition : la pollution, la destruction des milieux aquatiques et le piégeage. Chassée jusqu'en 1972, elle jouit aujourd'hui du statut d'espèce protégée.

Excellent nageur, ce mustélidé nocturne est difficile à observer dans son milieu naturel (ruisseau, fleuve, étang, marais, littoral). Son corps élancé de 1 à 1,3 m de long est recouvert d'une épaisse fourrure brune et beige sur le dessous.

Un réseau d'observateurs est mis en place via trois structures : Le Parc des Marais, le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (CPIE) des collines normandes et le Groupe Mammalogique Normand (GMN). Leur objectif est de pister et recenser la loutre en Basse-Normandie (voir carte pour la Douve).

Dans la Manche, la démarche « Havre de paix » portée par le CPIE propose aux propriétaires fonciers volontaires d'améliorer les conditions de vie de l'animal dans les zones qui lui sont favorables.

Contact: Benoît LECAPLAIN (Parc des marais 02.33.71.65.30) ou Olivier HESNARD (CPIE des collines Normandes 02.33.96.69.93 - <http://www.cpie61.fr>)



© R.HARIVEL, T.BIERO/CPIE des Collines Normandes 25